

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le 11 janvier 2023

Communiqué de presse de la procureure de la République

En application de l'article 11 du code de procédure pénale qui dispose que la procédure au cours de l'enquête est secrète sous peine de poursuites pénales et que seul le Procureur de la République peut communiquer des éléments issus d'une enquête en cours, il est nécessaire de préciser les seuls éléments fiabilisés à ce stade des investigations s'agissant de l'agression armée de plusieurs personnes commise à la Gare de Nord ce matin aux alentours de 6 heures 45.

Le parquet de Paris a ouvert une enquête du chef de tentative d'assassinat et a confié les investigations à la police judiciaire, désignant la Brigade criminelle de la Direction régionale de la police judiciaire comme coordonnateur. L'inspection générale de la police nationale (IGPN) a également été saisie du fait de l'usage par des policiers de leur arme de service.

Le bilan fait état de six victimes blessées. Il s'agit de deux hommes de 36 et 41 ans, usagers de la gare, d'un policier de 46 ans affecté à la police aux frontières (PAF) de la Gare du Nord, et de trois femmes de 40, 47, et 53 ans, usagères de la gare. Seul l'homme de 36 ans est encore hospitalisé à cette heure, son pronostic vital n'étant pas engagé.

L'identification précise du mis en cause est en cours, ce dernier étant enregistré sous plusieurs identités dans le fichier automatisé des empreintes digitales alimenté par ses déclarations au cours de précédentes procédures dont il a fait l'objet. Il pourrait s'agir d'un homme né en Libye ou en Algérie et d'une vingtaine d'années, dont l'âge exact n'est pas confirmé. Il a été hospitalisé et est en cours d'opération. Il n'a pas pu être auditionné compte tenu de son état de santé. Le certificat descriptif de ses blessures mentionne deux impacts thoraciques et un impact à l'extrémité inférieure du bras droit.

L'arme utilisée par le mis en cause a été saisie. Il s'agit d'un crochet métallique dont la partie la plus longue se termine en pointe, entouré sur sa majeure partie d'une ficelle permettant une meilleure prise en main.

Le déroulement exact des faits n'est pas établi à cette heure. Néanmoins, les premières investigations établissent que le mis en cause s'est soudainement mis, sans raison apparente à ce stade, à frapper une première victime avec son arme, victime à laquelle il a asséné une vingtaine de coups. Les premiers éléments de l'enquête établissent également que le mis en cause a fait l'objet de plusieurs tirs d'arme à

feu par deux policiers, un fonctionnaire de la brigade des réseaux franciliens (BRF) en civil et hors service qui était en gare pour rentrer à son domicile et un fonctionnaire de la PAF affecté à la Gare du Nord, en uniforme et en service, qui n'a pas été blessé.

Pour finir, à la suite du signalement réalisé ce jour par le Préfet de police de faits susceptibles de caractériser une infraction pénale notamment sur le compte twitter « @MaudPK » sous forme d'une vidéo intitulée « *Les images de l'attaque de ce matin, Gare du nord* », le parquet de Paris a immédiatement ouvert une enquête des chefs de violation du secret professionnel et violation du secret de l'enquête. Les investigations ont été confiées à l'IGPN.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tj-paris@justice.fr